



ORDRE DU JOUR
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1^{ER} JUIN 2022 à 18 H 00

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2022 ;
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2022 ;
- 3) Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 ;
- 4) Encaissement des chèques vacances dans le cadre des séjours de vacances proposés par le Développement Social Urbain ;
- 5) Subvention exceptionnelle à l'association AWONO LA'A YANA ;
- 6) Validation, et au financement de la programmation des actions du Contrat de Ville 2022 : État / Commune de Rémire-Montjoly ;
- 7) Accompagnement de l'Observatoire Régional du Carnaval Guyanais dans sa démarche portant inscription du personnage « Touloulou » au patrimoine mondial de l'humanité ;
- 8) Attribution d'une subvention à l'association « Mayouri Tchô Neg » / Contribution à l'opération « Carnaval de Toulouse – Juin 2022 » (échanges culturels) ;
- 9) Développement culturel et artistique sur le territoire de Rémire-Montjoly / Partenariat financier triennal avec la Compagnie Difé Kako (2023 / 2024 / 2025) ;
- 10) Mise aux normes des équipements d'athlétisme au Stade Dr Edmard LAMA - Plan de financement ;
- 11) Construction d'un terrain de Basket-Ball et de Volley-Ball couvert - Modification du Plan de financement ;
- 12) Avis sur l'inscription de la Commune de Rémire-Montjoly sur la liste des Communes impactées par le recul du trait de côte, fixée par décret, dans le cadre de la loi Climat et Résilience ;
- 13) Taxe sur la Publicité Locale Extérieure (TPLE) – Tarifs 2023